

RECRUTEMENT INSPECTEUR DGCCRF

Par **CCRFrecrute**, le **06/11/2020** à **15:55**

Bonjour,

Serait il possible de publier ce message sur le site pour les étudiants :

La DGCCRF (direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des Fraudes), direction du Ministère des Finances, recrute cette année des inspecteurs (de l'ordre de 70 postes ouverts à partir de bac+ 3).

N'hésitez pas à vous inscrire si vous souhaitez participer de manière active au fonctionnement loyal des marchés, au bénéfice de tous les acteurs, et notamment des consommateurs.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 25 novembre 2020 et les écrits se déroulent le 18 janvier 2021. Si vous réussissez, après des oraux, vous intégrerez pour un an l'Ecole de la CCRF (en étant rémunéré dès le début de votre scolarité).

Pour toute information, vous pouvez contacter l'équipe en charge de ce concours via Bureau-2B@dgccrf.finances.gouv.fr.

Informations sur le concours d'inspecteur CCRF : <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/La-DGCCRF/ENCCRF/Concours-et-metiers>

Et pour vous inscrire : <https://concours.dgccrf.finances.gouv.fr/Concours/ConcoursOuverts/>

En vous remerciant,

Le Bureau 2B

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/11/2020** à **08:23**

Bonjour

Merci d'avoir partagé cette offre !

Je déplace dans la section "Job et stage" et j'épingle votre sujet sur la page d'accueil.

Cependant je précise que votre premier lien (Bureau 2B) abouti sur une adresse introuvable

Par **joaquin**, le **07/11/2020** à **09:39**

Bonjour,

Si vous avez besoin d'autres précisions, sachez que j'ai travaillé 26 ans à la répression des fraudes. Je peux vous renseigner sur le travail effectué dans ce service, l'évolution des carrières etc etc

Cordialement

Joaquin Gonzalez

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/11/2020** à **14:04**

C'est super sympas Joaquin !

Par **Sandrine**, le **23/11/2020** à **16:37**

Bonjour Joaquin

Je me suis inscrite à la cession 2021 du concours d'inspecteur de la DGCCRF et j'aurais aimé communiquer avec vous et vous poser quelques questions sur ce métier si vous êtes disponible.

Je voudrais savoir comment appréhender l'épreuve écrite de ce concours (ce qu'il faut réviser comme thématiques), si mon niveau BAC+3 gestion de la paie et mon cursus scolaire en tant que gestionnaire comptable est un atout ou une faiblesse pour ce métier?

Il y a deux types de concours : le domaine juridique et le scientifique je voudrais savoir si

après avoir été admis nous faisons le même travail (nous contrôlons les mêmes entreprises) ou s'il y a une différence?

Sur l'annonce (Indeed) il était noté que ce travail s'effectue en télétravail absolu c'est vrai?

Dans l'attente de votre réponse.

Cordialement.

Par **joaquin**, le **23/11/2020** à **18:19**

Bonjour,

Moi j'étais contrôleur principal (B plus, le grade en dessous d'inspecteur). Mais j'ai passé plusieurs fois le concours d'inspecteur (1 fois en externe et 4 ou 5 fois en interne). J'ai souvent été admissible mais jamais admis malheureusement. Sinon, le travail de contrôleur ne diffère pratiquement pas de celui d'inspecteur. Ce n'est pas comme dans de nombreuses autres administrations (notamment à la DGFiP où on fait une différence nette entre inspecteur et contrôleur, tant au niveau du travail que de la position hiérarchique).

Pour en revenir à votre question, voici ce que je peux vous dire :

Il y effectivement deux concours : un juridique et un scientifique. Cette séparation en 2 concours remonte à une longue histoire de la répression des fraudes qu'il serait trop long de vous exposer ici. Disons qu'à l'origine, il y avait à la DGCCRF deux corps de catégorie A (les commissaires qui travaillaient plutôt dans le domaine du droit de la concurrence, qui avait plutôt un profil de juriste, et les inspecteurs, qui travaillaient dans le domaine de la sécurité et de la qualité des produits, qui avaient plutôt un profil scientifique). Je ne sais plus très bien en quelle année (ça remonte à au moins 15 ans), les deux corps ont fusionné en un seul : inspecteur DGCCRF. En fait, ils font à quelque chose près le même travail, un travail d'enquête, la formation d'une année que vous faites obligatoirement avant d'avoir votre poste définitif est la même pour tous, que vous soyez juriste ou scientifique. A mon époque, pour les juristes, nous avions droit à une petite formation complémentaire d'initiation scientifique. Mais ça n'allait pas bien loin. Par contre, à la fin de cette formation (qui je le répète encore est identique dans les 2 cas), vous pouvez vous retrouver aussi bien dans un poste à la sécurité ou qualité des produits, ou dans un poste plus "juridique" : droit de la concurrence, droit de la consommation, quelque soit votre profil (scientifique ou juridique), et le travail est identique, puisqu'il s'agit essentiellement d'un travail d'enquêteur. Vous pouvez tout au cours de votre vie professionnelle passer d'un poste à un autre.

Si vous avez une formation en gestionnaire de paie, je pense que l'option juridique vous conviendra mieux, mais il va falloir que vous vous mettiez un peu au droit pénal, au droit de la concurrence, au droit de la consommation, car beaucoup de sujets de concours traitent de ces domaines (l'épreuve spécifiquement juridique notamment). Mais à l'oral, vous n'échapperez pas à des questions concernant ces domaines. Votre formation de comptable ne vous sera pas très utile. A mon époque (concours de contrôleur), il y avait une épreuve facultative de comptabilité, mais qui n'était pas très essentielle. L'épreuve la plus importante est la note de synthèse (là il faudra que vous vous entraîniez aussi, parce que c'est une

épreuve assez difficile et très déterminante).

Voilà. Ce n'est pas facile, mais avec une bonne volonté et du travail vous pouvez y arriver. C'est un travail essentiellement de terrain (dans les entreprises qu'on contrôle). Le télétravail est peut être uniquement pratiqué en ce moment à cause la crise sanitaire du Covid.

Joaquin

Par **Montmonet**, le **19/03/2021** à **17:27**

Bonjour,

Merci pour votre message Joaquin, c'est toujours agréable d'avoir un retour de ceux qui ont effectivement travaillé pour la structure à laquelle on s'intéresse.

Par **Visiteur**, le **10/05/2021** à **18:18**

Bonjour,

Ca fait un petit moment que je n'étais plus venu ici ?

Merci à Joaquin pour les infos.

Je profite qu'il y ait déjà un topic sur la DGCCRF pour demander à tout hasard : est-ce que quelqu'un ici a déjà postulé au recrutement de TH par voie contractuelle pour un poste d'inspecteur (voire contrôleur) à la DGCCRF ?

Je suis très (très) intéressé par cette voie, d'autant que le recrutement de cette année devrait s'ouvrir dans les jours qui viennent... Si quelqu'un était en capacité de répondre à deux ou trois questions, ce serait très chouette ?